

Une zone industrielle de pointe, au service de l'industrialisation togolaise



PIA
PLATEFORME INDUSTRIELLE D'AMÉNAGEMENT
— TOGO —
www.pia-togo.com



Site web: www.ecoetfinances.com

Prix: 300Fcfa

Journal des entrepreneurs

ECO & FINANCES



Quotidien Economique du Togo- REC N°0602/11/12/19/HAAC/0643/01/08/2022/HAAC

Economie numérique

2 200 MILLIARDS FCFA TRANSFÉRÉS EN 4 ANS

UEMOA

Les exportations de marchandises hors de la zone en hausse de 14%

Les exportations de marchandises hors de la zone de l'UEMOA ...

Page 4

Page 3 **Les fintechs africaines**

150 milliards de dollars un marché potentiel

Les fintechs africaines exploitent un marché ...

Page 6

US Open

Alizé cornet s'offre le scalp de la tenante du titre, Emma Raducanu

La française confirme sa saison de haute volée...

Page 7



Transport

La PIA lance un avis à manifestation d'intérêt

Page 5

LES MERCREDIS DU FISC
Tous les 1^{er} mercredi du mois à partir de 16h30
Canal OTR
Office Togolais des Recettes-OTR

SUNU Bank

Pour une rentrée sereine
Choisissez le crédit scolaire de SUNU Bank Togo

Jusqu'au
31 Octobre
2022



CRÉDIT SCOLAIRE

Prenez contact avec votre gestionnaire

+228 22 21 20 47

SUNU Bank Togo

Semaine africaine du climat 2022

Des experts discutent des besoins et des priorités de l'Afrique en amont de la COP27

Le président gabonais Ali Bongo Ondimba a ouvert le 29 août dernier à Libreville, la Semaine africaine du Climat 2022.

● Patience SALLAH



Les participants ont au cours de cette rencontre lancé un appel à l'action urgente pour préserver le continent du changement climatique.

« Depuis plus de dix ans, nous avons intensifié nos efforts pour protéger notre remarquable patrimoine forestier et construire une économie à faible émission de carbone. En conséquence, le Gabon, qui a déjà atteint les objectifs fixés par l'Accord de Paris sur le climat, est considéré comme le pays le plus neutre en carbone au monde », a déclaré Ali Bongo Ondimba. Plus de 1200 délégués participent à la conférence, une plateforme cruciale pour discuter des moyens de lutter contre les inégalités sociales et d'investir dans le développement afin de faire progresser l'action climatique et protéger les populations et les écosystèmes sur le continent. « Si nous le décidons,

nous pouvons être la solution dont nous avons besoin, l'Afrique peut être la réponse. Et notre heure est venue. Nous sommes la première génération à subir les conséquences du changement climatique, mais nous sommes la dernière génération capable de faire quelque chose pour y remédier », a laissé entendre Patricia Janet Scotland, secrétaire générale du Commonwealth. Le ministre égyptien des Affaires étrangères, Sameh Shoukry, président désigné de la prochaine Conférence des parties sur le changement climatique (COP27) a souligné que les Africains devaient œuvrer à la sécurisation du climat, compte tenu de l'impact disproportionné que le changement climatique devrait avoir sur le continent par rapport à d'autres régions. « Les gouvernements africains et toutes les autres voix africaines, qu'il s'agisse

de la société civile, des jeunes, des groupes de femmes, des agriculteurs, des travailleurs, des universitaires et de l'important secteur privé africain, devraient tous continuer à réclamer la justice climatique », a déclaré Shoukry. Quant au commissaire à l'Économie rurale et à l'Agriculture de l'Union africaine, Josefa Sacko, elle a exhorté les pays africains à maintenir une position commune, alors que le continent s'attaque aux impacts du changement climatique pour atteindre ses objectifs à long terme. Cette semaine africaine du climat se tient dans le cadre de la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques et constitue une étape cruciale sur la voie de la COP27, qui se tiendra en Égypte en novembre prochain. La session d'ouverture a été marquée par un dialogue ministériel sur

les défis que posent la mobilisation et l'accès au financement climatique à grande échelle pour stimuler la mise en œuvre des contributions déterminées au niveau national (CDN) des pays et des plans et priorités stratégiques climatiques nationaux. « Pour nous, une transition juste consiste à rendre l'économie plus verte de manière équitable et inclusive, et à faire en sorte que les coûts et les avantages de la transition vers un développement à faible émission de carbone et résilient au changement climatique soient répartis sur l'ensemble de l'économie », a déclaré Kevin Kariuki, vice-président du Groupe de la BAD chargé de l'électricité, de l'énergie, du climat et de la croissance verte. Selon le rapport Perspectives économiques en Afrique 2022 de la Banque africaine de développement, l'Afrique aura besoin de 1600

milliards de dollars entre 2020 et 2030 pour mettre en œuvre ses engagements en matière d'action climatique et ses contributions déterminées au niveau national. La Banque africaine de développement s'est engagée à mobiliser 25 milliards de dollars pour le financement de la lutte contre le changement climatique d'ici à 2025 et plus de 50 % de ces ressources seront allouées à des projets d'adaptation. Une représentante de la jeunesse, Omnia El Omrani, a souligné que les engagements en faveur de l'action climatique en Afrique devaient s'accélérer. « Il est temps de passer à l'action. Faisons en sorte que cette génération soit la dernière à être confrontée à la crise climatique », a-t-elle plaidé. La Semaine africaine du climat, qui fait partie d'une série de semaines régionales sur le climat, donne la parole à un éventail d'ac-

teurs et de partenaires : société civile, femmes, communautés locales et institutions financières. Elle constitue un forum de discussion sur la manière de contribuer le plus efficacement possible à la COP27 et d'atteindre les objectifs de l'accord de Paris. Pour rappel, le Togo à la COP26 a prouvé son engagement à œuvrer aux côtés des autres nations dans la lutte sans merci qui se mène pour limiter le réchauffement planétaire en dessous de 2°C, voire 1,5°C par rapport au niveau préindustriel. Le Togo qui s'était engagé en 2015 à réduire volontairement ses émissions de 11,14% à l'horizon 2030, les rehausse finalement de 20,51% volontairement et de 30,06% condition que le pays bénéficie d'un soutien de ses partenaires, soit une contribution globale de 50,57% de réduction des émissions à l'horizon 2030

ECO & FINANCES

Journal d'informations, d'investigations économiques, financières et boursières
Email : ecofinances.infos@gmail.com
Site web : www.ecoetfinances.com
REC N° 0643/01/08/2022/HAAC
Adresse : rue de l'énergie Agbalepedogan derriere l'ecole cour lumière - Tél: 00228 97 25 84 84 Lomé, Togo

Directeur de publication

Komlan KPATIDE
00228 90 05 05 08

Rédacteur en chef

Bernard D. AFAWOUBO
00228 90 90 49 83

Chef d'édition

Eyram AKAKPO
00228 93 64 07 85

Rédacteurs

Keziah KPATIDE
SALLAH Patience
Yves ATCHANOUVI
Kodji GATOR JOE

Direction commerciale

00228 97 25 84 84

Graphiste

FOLIKOUE ATA K. Achille

Imprimerie

TOGO V.SPRINTS
Tirage: 3000

Economie numérique

2 200 milliards FCFA transférés en 4 ans

L'économie numérique est en vogue au Togo grâce aux multiples réformes opérées par les autorités du pays pour faciliter la vie aux citoyens.

● S1LLAH Patience



Au Togo, il est plus facile de faire les affaires de nos jours sans se déplacer, ni se soumettre à de longues démarches administratives. Tout ceci, grâce à la montée en flèche de l'économie

numérique, la transformation digitale, l'inclusion sociale et financière des populations. En 2018, 607,7 milliards de francs CFA de transactions monétaires ont été effectuées. De

2015 à 2019, le montant total des transactions s'est élevé à 2 200 milliards de francs CFA. En 2021, le taux de pénétration des services financiers mobiles était de 62%, soit 7% de plus

que le chiffre de 2020. En termes de nombre d'utilisateurs de ces services, il a été enregistré la création de plus de 170 000 nouveaux comptes bancaires entre avril 2020 et janvier 2021.

ECO CCP est l'une des facilités bancaires qui ont complètement changé le visage du paysage économique du Togo. C'est un portemonnaie électronique gratuit, rémunéré et accessible partout pour les Togolais, à travers le code USSD *165#. Le compte bancaire ECO CCP a été lancé en 2018. Après quelques mois, il a facilité près de 53 000 transactions pour une masse monétaire de 03 milliards de francs CFA échangés. 110 000 comptes ont été enregistrés à partir de téléphones portables et rattachés automatiquement au portemonnaie électronique des clients via TMoney ou Floopz. Il y a 02 ans, les détenteurs de comptes dans les services postaux, caisses nationales d'épargne, banques, etc. étaient de 1 178 587 grâce à l'ouver-

ture de 78 597 nouveaux comptes. Ils étaient 1 099 990 en 2019 et 1 001 270 en 2018. En Afrique de l'Ouest, le Togo a mené la course des pays à fort Taux de bancarisation strict (TBS) avec un chiffre de 26,8% en 2018. En 2019, on estimait le nombre des abonnés des opérateurs fixes et mobiles à 07 millions, ce qui représente 89% des citoyens. Un peu en arrière, de 18% en 2014, les populations togolaises âgées de plus de 15 ans et qui possèdent un compte, sont passées à 45% en 2017. Aussi, 12% des adultes étaient détenteurs d'un compte mobile money.

Covid-19**Pas de test PCR Covid-19 pour les voyageurs détenteurs du pass vaccinal**

Le gouvernement togolais a exempté les voyageurs détenteurs d'un pass vaccinal « valide » du test PCR Covid-19.

La pandémie du Covid 19 a entraîné le monde dans un précipice bousculant ainsi la sérénité des pays. Bien que nécessaires, les mesures rapide et drastiques ont été prises par plusieurs gouvernements africains afin de freiner la propagation de cette maladie. Le nombre de cas de Covid-19 diminue considérablement dans le monde entier suite à la lutte acharnée des dirigeants mondiaux pour l'éradication de ce mal qui a mis à terre l'économie mondiale. Au Togo, face à cette dimi-

nution, le gouvernement a allégé les mesures prises pour lutter contre la propagation de la pandémie du coronavirus. Ainsi, à l'aéroport international Gnassingbé Eyadema de Lomé Tokoin, les voyageurs qui disposent de leur pass vaccinal « valide » ne sont plus contraints à faire le test PCR Covid-19 qui coûte 25 000 FCFA. Une initiative soutenue par le Lieutenant-Colonel, Kokou Maléwé, le responsable du laboratoire mobile Covid-19 de l'Aéroport international Gnassingbé Eyadema.

« Pour voyager, partir du Togo ou venir au Togo, si vous avez une preuve de vaccination complète vérifiable à partir du QR Code, vous pouvez voyager sans faire le test PCR. Donc, un voyageur qui a reçu au moins une dose du vaccin Johnson and Johnson et au moins les deux doses des autres types de vaccins peut avoir le document qu'on appelle le pass vaccinal » a-t-il déclaré. Le Togo et certains pays autorisent les voyageurs à traverser leurs frontières uniquement qu'avec un pass vaccinal à jour, ceci n'est

pas le cas de d'autres pays car la plus part craignant pour leur sécurité sanitaire exigent un test PCR datant de moins de trois jours en plus du pass vaccinal. « Il y a des pays où même bien vacciné contre la Covid-19, on exige le test PCR. Donc, ça dépend des pays. Le voyageur doit s'informer sur sa destination pour savoir si le pays dans lequel il se rend n'exige pas le test PCR », a poursuivi Kokou Maléwé. Le responsable du laboratoire mobile Covid-19 de l'Aéroport international



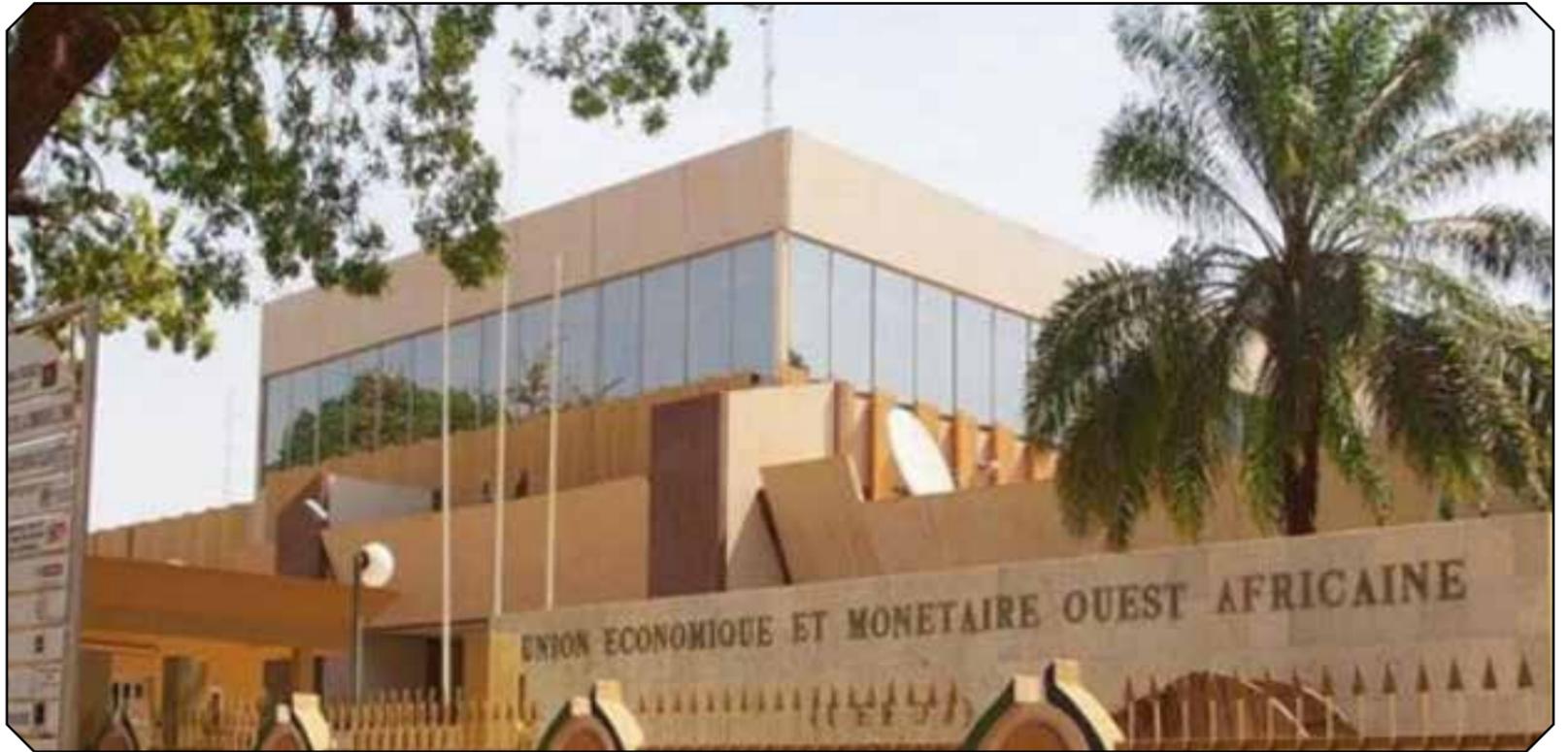
UEMOA

Les exportations de marchandises hors de la zone en hausse de 14%

Les exportations de marchandises hors de la zone de l'Union économique et monétaire ouest africain (UEMOA) ont connu en 2021 une hausse de plus de 14% comparée à l'année 2020.

● Eyrām AKAKPO

En 2021, les exportations de marchandises hors UEMOA ont été évaluées à 15.002 milliards FCFA soit une hausse de 1.787 milliards FCFA (14%) comparativement à l'année 2020. Les rapatriements de devises afférents aux ventes extérieures de marchandises se sont également inscrits en progression, passant de 8.542 milliards en 2020 à 10.366 milliards sur la période sous revue (+1.824 milliards FCFA ou +21%). Rapporté aux recettes d'exportation, le taux de rapatriement est ressorti à 69% au cours de l'année 2021 contre 65% un an plus tôt. La nette amélioration du taux de rapatriement résulte des progrès enregistrés par les opérateurs économiques ainsi que par les intermédiaires agréés en matière de conformité aux exigences réglementaires. En effet, le taux d'en-



cassement des recettes d'exportation par les entreprises de l'union dans les livres des banques locales, s'est établi à 80% en 2021 contre 75% une année auparavant. Sur le taux de cession à la banque centrale des ressources encaissées par les banques de l'Union, il est ressorti à 87% en 2021 contre

86% à la même période de l'année précédente. Ainsi, l'obligation réglementaire à la charge des banques de rapatrier au moins 80% des recettes encaissées a été respectée en moyenne dans tous les pays de l'union. Le montant des recettes d'exportation n'ayant pas fait l'objet de cession à la banque centrale

est ressorti à 1.636 milliards FCFA soit 11% des exportations contre 2.030 milliards FCFA un an plus tôt (15% des ventes extérieures). Le défaut de rapatriement imputable aux opérateurs économiques s'est établi à 1.617 milliards FCFA en 2020 contre 2.005 milliards en 2020 et celui à la charge des

établissements de crédit à 19 milliards FCFA contre 25 milliards FCFA un an auparavant. Au total, la situation du rapatriement des recettes d'exportation au cours de l'année 2021 est caractérisée par une bonne tenue des indicateurs de rapatriement, en liaison principalement avec un relèvement des encais-

sements des opérateurs économiques, combiné à l'amélioration de la conformité du secteur bancaire à l'exigence de cession à la BCEAO d'au moins 80% des recettes encaissées.

Journée du client

La BOA-Togo plus proche de ses clients

● Keziah KPATIDE

La journée du client à la BOA-TOGO observée chaque dernier mercredi du mois, dans toutes les agences du pays permet aux premiers responsables de la structure et aux personnels d'être au contact des clients et de recueillir leurs attentes et doléances sur la qualité des services rendus. À l'Agence BOA-Togo d'Adidogomé à Lomé, la journée a été marquée par des échanges directs entre le directeur de l'agence et les clients. « La Journée du Client de la BOA-Togo est une initiative qui nous permet de sympathiser avec nos clients, de recevoir leur ressenti par rapport à la qualité des

services offerts et leur rassurer de notre indéfectible attachement à être au cœur de leurs besoins », a indiqué Aristide Pagniou, Directeur de l'Agence BOA Adidogomé, chez nos confrères d'AFreePress. La journée a été également marquée par une collation et la distribution de kits scolaires à l'effigie de la banque, aux clients. Selon le directeur de l'agence, l'objectif poursuivi par la banque en instaurant cette journée, est d'améliorer ses services en prenant en compte les préoccupations des clients. « Le but de l'exercice, c'est de pouvoir nous enquê-

rir, à un moment donné, du niveau de satisfaction du client. Ceci nous permettra de savoir ce qui est bien et ce qu'il faut améliorer », a confié Pagniou à AFreePress. Selon le journal, en dehors des échanges directs, chaque agence dispose d'un registre de suggestions dans lequel les clients sont invités à y noter les problèmes qu'ils ont et leurs avis sur les services offerts. La Banque of Africa (BOA) est une banque africaine multinationale, filiale du groupe marocain BMCE (Banque marocaine du commerce extérieur). Son siège social est à Dakar au Sénégal. En 2017,

elle comptait près de 6000 collaborateurs. Le groupe est aujourd'hui implanté dans 18 pays dont 8 en Afrique de l'ouest, 8 en Afrique de l'est et République Démocratique du Congo et en France, à travers un réseau de 16 banques commerciales, une société financière, une banque de l'habitat, 2 sociétés d'investissement, une banque d'affaires et deux bureaux de représentation. A Lomé, elle dispose de 9 agences et un Centre d'Affaires et à l'intérieur du pays, 4 agences notamment à Kara, Cinkassé, Atakpamé et Sokodé.



Transport

La PIA lance un avis à manifestation d'intérêt

La Plateforme Industrielle d'Adétikopé (PIA) est à la recherche d'une entreprise de transport professionnelle de droit togolais ou établie dans les régions de l'UEMOA ou de la CEDEAO. A cet effet, elle lance un avis à manifestation d'intérêt.

AVIS PORTANT APPEL A MANIFESTATION D'INTERET POUR LES ENTREPRISES DE TRANSPORT
ARRIERE PLAN
La Plateforme Industrielle d'Adétikopé (PIA) est un projet développé dans le cadre d'un partenariat entre la République Togolaise et ARISE IIP, situé à Adétikopé, à 27 Km du Port de Lomé sur la Route Nationale N° 1. Le Port Sec Franc de PIA est, par décret n° 2021-057/PR portant création d'un parc à camions de transport de marchandises et d'un port sec franc au sein de la plateforme industrielle intégrée d'Adétikopé (PIA) pris le 14 mai 2021, déclaré comme une extension du Port Autonome de Lomé et constitue le seul lieu de livraison, de stockage et d'exécution des formalités douanières pour l'importation et l'exportation des marchandises sous régime douanier suspensif, celles dans les entrepôts et zones de dédouanement, en transit ou en provenance des pays frontaliers en vue de leur exportation par voie maritime.
OBJECTIF
La PIA est responsable du transfert des marchandises entre le Port Autonome de Lomé (PAL) et la Plateforme Industrielle d'Adétikopé (PIA) tel que défini dans le décret susmentionné. À ce titre, PIA recherche une entreprise de transport professionnelle de droit togolais ou établie dans les régions de l'UEMOA ou de la CEDEAO.
CRITERES DE PARTICIPATION
Par la présente, la société Plateforme Industrielle d'Adétikopé SAS informe les entreprises qualifiées dans le domaine de la logistique qui remplissent les conditions d'exécution suivantes :
<ol style="list-style-type: none"> 1. Camions disponibles avec remorques (« Camions ») <ol style="list-style-type: none"> a. Disposer de sa propre flotte pouvant posséder au moins 30 camions b. Une entreprise ayant une expérience dans le secteur de la logistique et prête à acquérir cette flotte dans les 90 jours suivant l'attribution du contrat. En ce qui concerne la condition « b », la société doit fournir une solution temporaire jusqu'à l'acquisition de la nouvelle flotte. 2. L'entreprise doit être en mesure de consacrer ces camions à l'activité souhaitée. 3. S'engager à assurer la livraison des conteneurs et des marchandises dans l'état dans lequel ils ont été remis, à l'endroit convenu et dans le délai convenu. 4. Prioriser les activités de la PIA par rapport à toutes les autres activités 5. Aucun camion de plus de 10 ans ne doit faire partie de la flotte. 6. Toutes les remorques doivent être équipées d'au moins 8 twists locks fonctionnels pour sécuriser les conteneurs pendant le transfert 7. Toutes les remorques doivent être en mesure de transporter des conteneurs de 20', 40' et 45'. La capacité de charge utile doit être conforme aux paramètres actuels de la PAL. 8. Fournir une équipe de chauffeurs spécialisée composée de techniciens et mettre à disposition des outils pour l'entretien des camions. 9. Fournir un équipement de récupération pour les camions et les conteneurs en cas de panne, d'accident, etc. 10. Fournir une assurance valide couvrant les camions, les conteneurs et les marchandises, les tiers. 11. Avoir la possibilité de fournir un suivi GPS des camions.
Les parties intéressées qui peuvent remplir les conditions ci-dessus sont priées de soumettre leurs références accompagnées des documents suivants :
<ol style="list-style-type: none"> 1. Documents de constitution de leur société 2. Preuve de propriété de la flotte requise, avec les détails suivants : <ol style="list-style-type: none"> a. Liste des camions détaillant le Fabricant, le type, l'année de fabrication (dans le modèle « Formulaire 1 ») 3. Dans le cas d'une entreprise ayant une expérience dans le secteur de la logistique et prête à acquérir cette flotte dans les 90 jours suivant l'attribution du contrat, elle devra soumettre les documents suivants : <ol style="list-style-type: none"> a. lettre d'engagement (dans le modèle « Formulaire 2 ») b. détails décrivant le dispositif financier d'environ 5 millions d'euros pour acquérir cette flotte. c. Expérience antérieure dans le secteur de la logistique
AVIS DE NON-RESPONSABILITE ET DELIVRANCE DU DOCUMENT D'APPEL D'OFFRES
Les documents d'appel d'offres pour un contrat de 3 ans doivent être mis à la disposition des candidats entre le 15 et le 25 septembre 2022 par courrier électronique. Le délai pour répondre à l'appel d'offres doit être de 2 semaines.
En réponse à cet appel à manifestation d'intérêt, les candidats intéressés par ce projet doivent soumettre leur manifestation d'intérêt (MDI) au format prescrit avant le 11 sept. 2022 à l'adresse suivante :
Siege social: Adétikopé, Parc Industriel, Route Nationale, N° 01, Région Maritime, BP-12917, Togo.
Cette notice d'information n'est qu'un appel à manifestation d'intérêt et par conséquent, PIA n'est en aucun cas tenue légalement de poursuivre le projet avec un quelconque candidat. PIA se réserve le droit de négocier avec tout ou partie des entités et n'a aucune obligation contractuelle avec toute entité basée sur l'émission de cette note d'information qui ne constitue pas une offre de contrat. Le modèle de la réponse au MDI, formulaire 1, du formulaire 2 et du formulaire 3 sera fourni par courriel sur demande écrite par courriel d'une partie intéressée via le contact suivant.
Pour la soumission du MDI et en cas de questions ou de demandes de clarification, veuillez nous contacter au :
tél : +228 70590523 Mail : carole.trencou@arise.net

Les Fintechs africaines 150 milliards de dollars un marché potentiel

Les Fintechs africaines exploitent un marché évalué à 150 milliards de dollars américains, selon un nouveau rapport de McKinsey. Le cabinet a montré que ce marché devrait croître de 10 % par an pour atteindre 230 milliards de dollars américains d'ici 2025. Selon le rapport de la société d'études et d'analyses de marché Fintech in Africa : les entreprises Fintech ont fait des progrès dans le renforcement de l'inclusion financière grâce à des offres de finance numérique sur des marchés tels que le Kenya, le Nigeria, l'Afrique du Sud et le Ghana.

Un extrait du rapport se lit comme suit : « L'analyse McKinsey de plusieurs sources de données montre qu'en 2020, le marché des services financiers en Afrique qui est adressable par les entreprises Fintech y compris les Fintech et les banques formelles valait 150 milliards de dollars. » Les paiements et les portefeuilles mobiles en provenance d'Afrique sont « susceptibles de croître le plus rapidement à environ 20 % par an » jusqu'en 2025. L'Afrique du Sud détient une plus grande part de ce marché à environ 40 %, d'autres marchés régionaux tels que l'Afrique de l'Ouest, y compris le Ghana et l'Ouest francophone L'Afrique est également sur le point de connaître une croissance de 15 % et 13 % respectivement au cours des trois prochaines années. Le rapport poursuit : « Nous prévoyons qu'à mesure que la Fintech s'accélère sur le continent africain, 11 pays clés seront probablement au centre de l'évolution du marché. Ces pays, le Cameroun, la Côte d'Ivoire, l'Égypte, le Ghana, le Kenya, le Maroc, le Nigeria, le Sénégal, l'Afrique du Sud, la Tanzanie et l'Ouganda, représentent ensemble 70 % du PIB de l'Afrique et la moitié de la population du continent. Selon la recherche, ces 11 marchés régionaux offrent aux Fintechs et aux investis-

seurs un environnement favorable, notamment une préparation numérique accrue et une plus grande pénétration du mobile et d'Internet. » Avec Afrique news. Un extrait du rapport se lit comme suit : « L'analyse McKinsey de plusieurs sources de données montre qu'en 2020, le marché des services financiers en Afrique qui est adressable par les entreprises Fintech y compris les Fintech et les banques formelles valait 150 milliards de dollars. » Les paiements et les portefeuilles mobiles en provenance d'Afrique sont « susceptibles de croître le plus rapidement à environ 20 % par an » jusqu'en 2025. L'Afrique du Sud détient une plus grande part de ce marché à environ 40 %, d'autres marchés régionaux tels que l'Afrique de l'Ouest, y compris le Ghana et l'Ouest francophone L'Afrique est également sur le point de connaître une croissance de 15 % et 13 % respectivement au cours des trois prochaines années. Le rapport poursuit : « Nous prévoyons qu'à mesure que la Fintech s'accélère sur le continent africain, 11 pays clés seront probablement au centre de l'évolution du marché. Ces pays, le Cameroun, la Côte d'Ivoire, l'Égypte, le Ghana, le Kenya, le Maroc, le Nigeria, le Sénégal, l'Afrique du Sud, la Tanzanie et l'Ouganda, représentent ensemble 70 % du PIB de l'Afrique et la moitié de la population du continent. Selon la recherche, ces 11 marchés régionaux offrent aux Fintechs et aux investis-

seurs un environnement favorable, notamment une préparation numérique accrue et une plus grande pénétration du mobile et d'Internet. » Avec Afrique news. Un extrait du rapport se lit comme suit : « L'analyse McKinsey de plusieurs sources de données montre qu'en 2020, le marché des services financiers en Afrique qui est adressable par les entreprises Fintech y compris les Fintech et les banques formelles valait 150 milliards de dollars. » Les paiements et les portefeuilles mobiles en provenance d'Afrique sont « susceptibles de croître le plus rapidement à environ 20 % par an » jusqu'en 2025. L'Afrique du Sud détient une plus grande part de ce marché à environ 40 %, d'autres marchés régionaux tels que l'Afrique de l'Ouest, y compris le Ghana et l'Ouest francophone L'Afrique est également sur le point de connaître une croissance de 15 % et 13 % respectivement au cours des trois prochaines années. Le rapport poursuit : « Nous prévoyons qu'à mesure que la Fintech s'accélère sur le continent africain, 11 pays clés seront probablement au centre de l'évolution du marché. Ces pays, le Cameroun, la Côte d'Ivoire, l'Égypte, le Ghana, le Kenya, le Maroc, le Nigeria, le Sénégal, l'Afrique du Sud, la Tanzanie et l'Ouganda, représentent ensemble 70 % du PIB de l'Afrique et la moitié de la population du

continent. Selon la recherche, ces 11 marchés régionaux offrent aux Fintechs et aux investis-

seurs un environnement favorable, notamment une préparation numérique accrue et une plus

grande pénétration du mobile et d'Internet. » Avec Afrique news.

Rwanda

La Bank Of Kigali présente un bénéfice net de 27,7 millions USD au 1er semestre 2022

Au Rwanda, le BK Group Plc a annoncé le mercredi 31 Aout 2022, ses résultats financiers faisant état d'un bénéfice net (27,7 millions USD), soit une augmentation de 24,5 % au premier semestre 2022.

Il faut signaler que ce bénéfice est accompagné d'un ROAA et un ROAE atteignant respectivement 3,5% et 19,5% pour la période close le 30 juin 2022. Par ailleurs, le total des actifs a augmenté de 16,8 % d'une année sur l'autre pour atteindre 1 602,2 millions de dollars) au 30 juin 2022. Par ailleurs, les prêts et avances nets ont augmenté de 10,6 % en glissement annuel pour atteindre 1 000 milliards de FRw (988,9

millions de dollars) au 30 juin 2022. En outre, les soldes et dépôts des clients ont augmenté de 19,6 % en glissement annuel pour atteindre 1 000,2 millions de FRw (1 000,2 millions de dollars) au 30 juin 2022. Notons que les capitaux propres ont augmenté de 9,4 % en glissement annuel pour atteindre 296,5 milliards FRw, soit (289,3 millions USD) au 30 juin 2022. « Lors de la conférence de presse d'aujourd'hui, BK Group Plc a annon-

cé les résultats financiers du premier semestre 2022. Heureux de présenter une croissance tangible du bénéfice net. Mais aussi très heureux de voir qu'avoir un panel complet de femmes à la tête de la direction n'est plus une exception mais juste (normal) », a déclaré Mme Béata U. Habyarimana, ministre Rwandaise Commerce et de l'Industrie depuis mars 2021. Avec CROISSANCE AFRIQUE

Dividendes sur la participation au capital de MTN Group

Le Crédit Suisse encaissera 15,3 millions \$

Crédit Suisse touchera 247,2 millions de Rands (15,25 millions \$) de dividendes pour le compte de l'exercice 2019, en sa qualité d'actionnaire du sud-africain MTN Group. Selon des données de marché, la branche investissements et placements sur titres, du groupe financier suisse, a acquis 55,9 millions de titres supplémentaires de cet opérateur de télécommunication fin février 2020.

Une initiative qui lui a permis de se hisser à la troisième place des actionnaires de MTN Group, avec un total de 82,3 millions d'actions ordinaires. Pour l'exercice 2019, l'Assemblée Générale des actionnaires de MTN a décidé de payer un dividende brut de 3,55 Rands par action. Cette rémunération fait l'objet d'une taxe sur le dividende de 15% (au lieu de 20%), en raison d'un accord fiscal entre l'Afrique du sud et la Suisse. Ce qui, pour la

banque suisse, se traduira par un dividende net de 3,01 Rands par action. L'opérateur télécom se remet peu à peu d'une longue période marquée par des scandales, notamment sur son plus gros marché qu'est le Nigeria. L'analyse de ses performances de l'exercice 2019, laisse transparaitre une amélioration de sa rentabilité, avec un rendement sur les fonds propres de 12,3%, soit trois fois plus que celui de 2017. Credit Suisse Invest-

ment Banking & Securities Investments semble avoir repéré cette opportunité de croissance. Malgré une baisse des revenus des appels sortants en Afrique du Sud, MTN compense avec ceux des services de l'internet et ceux de la finance. On retrouve dans le capital de MTN, 9 autres banques d'investissement. Mais avec un volume de seulement 47,3 millions d'actions, elles sont loin d'avoir la même importance que la banque suisse.

Développement**SOCAOBIZ octroie 12 motos à ses meilleurs agents**

Dans la dynamique d'améliorer les conditions de vie et de travail de ses agents déployés sur le terrain, de les encourager et les motiver à plus de professionnalisme, les premiers responsables de la société de commerce en Afrique de l'Ouest (SOCAO Security Togo) ont octroyé 12 motos à ses meilleurs agents le mardi 30 août 2022 à Lomé.

● Bernard AFAWOUBO



Résolument engagé a donné une nouvelle image à la sécurité au Togo, le PDG de SOCAOBIZ SECURITY, Soumaila BOURAIMA ne ménage aucun effort pour redorer le blason. Il mène plusieurs actions pour mettre ses employés dans de bonnes conditions de vie et de travail, la dernière en date est la remise de 12 motos aux meilleurs agents. Ce n'est pas bien-sûr un dont puisque les agents vont consentir à payer par échelonnement. Ainsi, à chaque fin du mois une somme sera

défalquée de leur salaire. A en croire Soumaila BOURAIMA, certains agents ont du mal à relier leur domicile au poste de travail compte tenu de la distance. « Ces motos sont remboursées tel que payé en augmentant peut être 45% où 12% pour les frais d'assurance et des dossiers mais ils doivent payer la totalité en versant à la société par mois 26.125f. Ceci est mieux par rapport aux tracasseries des banques avec leur taux d'intérêt insupportable. Le délai requis pour la fin du

paiement est de 28 à 29 mois », a-t-il indiqué. A la réception des motos, les agents n'ont pas manqué de manifester leur joie et émotion. Ils ont tenu à remercier le PDG pour ce geste indélébile. Et ont lancé une invite à la jeunesse togolaise en quête d'emploi et qui sont passionnés par le gardiennage à s'approcher de la société pour donner le meilleur d'eux-mêmes afin d'assurer une sécurité garantie à la population de par leur expertise.

US Open**Alizé Cornet s'offre le scalp de la tenante du titre, Emma Raducanu**

La Française confirme sa saison de haute volée dans les tournois du grand chelem. Elle affrontera la Tchèque Katerina Siniakova au deuxième tour.

Un exploit majuscule pour Alizé Cornet. La Française a démarré son US Open de fort belle manière en éliminant la tenante du titre, Emma Raducanu, 11e joueuse mondiale, au premier tour (6-3, 6-3), mardi 30 août. La Britannique avait épaté le monde du tennis en 2021 en devenant la première joueuse de l'Histoire sacrée dans un grand chelem après avoir été issue des qualifications, de surcroît sans perdre un seul set du tournoi. Pour son grand retour à Flushing Meadows, elle a encore fait dans la rareté, puisque sa contre-performance fait d'elle la troisième joueuse dans l'histoire du Majeur new-yorkais, à être sortie dès son entrée en lice de l'édition qui suit son sacre, après la Russe Svetlana Kuznetsova en 2005 et l'Allemande Angelique Kerber en 2017.

Pour leur première confrontation, Alizé Cornet a surmonté sa maladresse chronique au service (9 doubles fautes), en dominant les échanges, plus agressive (22 coups gagnants contre 15) et profitant aussi des erreurs directes de son adversaire (30 contre 22). « J'y ai mis tout mon cœur, l'atmosphère (du court Louis-Armstrong) était super et je suis très heureuse d'avoir gagné », a commenté la Française de 32 ans qui affrontera au prochain tour la Tchèque Katerina Siniakova (83e). « Je suis plus mature et je parviens à mieux gérer mes émotions », a-t-elle souligné pour expliquer les bons résultats qu'elle a affichés cette année dans les Majeurs. En Australie en tout début d'année, elle a atteint pour la première fois de sa carrière les

quarts de finale en Majeur. Elle a ensuite été battue au troisième tour à Roland-Garros et en huitièmes de finale à Wimbledon où elle avait écarté la numéro une mondiale Iga Swiatek au troisième tour, mettant ainsi un terme à une série de 37 victoires consécutives de la Polonaise. Alizé Cornet dispute à New York son 63e tournoi du grand chelem d'affilée, nouveau record après avoir égalé à Wimbledon l'ancienne marque détenue par la Japonaise Ai Sugiyama. Pour Emma Raducanu, 19 ans, sa difficulté à confirmer son statut de nouvelle star se confirme, elle qui depuis son exploit new-yorkais n'a pas dépassé le stade des quarts de finale d'un tournoi du circuit WTA et le deuxième tour d'un Majeur. Avec AFP

Lille-Nice (5e j)**Nicolas Pépé, retrouver la brillance du Lillois**

Le choc de ce milieu de semaine en Ligue 1 opposera l'ancien contre le nouveau club de Ni-

colas Pépé : Lille et Nice. Arrivé cet été chez les Aiglons, l'ailier ivoirien fera donc

son retour au stade du LOSC trois ans après son départ à Londres. Un match plein d'enjeux pour l'attaquant de 27 ans qui cherche à se relancer après un passage manqué à Arsenal. Lors de la saison 2018-2019, Nicolas Pépé qui avait réussi une saison exceptionnelle avec Lille (22 buts et 11 passes décisives) quittait la Ligue 1 comme un roi. Acheté à prix d'or par Arsenal (80 millions d'euros (le transfert le plus cher de l'histoire des Gunners), l'international ivoirien était alors at-

tendu comme un messie à Londres. Trois ans plus tard, son passage dans le Nord de l'Angleterre ne laisse que des regrets : Pépé n'a jamais su s'imposer avec les Gunners, au grand dam des dirigeants et fans du club londonien. A Arsenal, le « phénomène » Pépé est vite devenu un flop. N'ayant jamais su convaincre ses différents managers (Unai Emery et Mikel Arteta), l'ailier droit ivoirien a signé son retour en France cette semaine. Il a en effet rejoint Nice en prêt. Pourra-t-il redevenir le Nicolas Pépé

supersonique qui terrifiait tant les défenses de l'élite française ? Une brillante CAN En tout cas, s'il n'a pas réussi à Arsenal, l'Eléphant de la Côte d'Ivoire n'a pas tout perdu de sa magie. Lors de la CAN 2021 au Cameroun, Nicolas Pépé a été particulièrement brillant (2 buts et une passe décisive) avec sa sélection. Intenable sur son côté droit, il a fait beaucoup de mal aux défenses adverses lors de la phase de groupes. Ce week-end aussi lors de la réception de Marseille (0-3), le nouveau

Niçois, titularisé pour sa première avec son nouveau club, a aussi montré que son talent est resté intact. Il a été l'un des rares joueurs à sortir du lot dans le marasme niçois, malgré le fait qu'il n'a presque pas joué un match depuis le début de la saison. Face à son ancien club ce mercredi, Pépé sera particulièrement attendu. Va-t-il enfin retrouver la lumière sur ce terrain où il s'était révélé à la face du monde ? Réponse à 19h ce soir.

Avec sportnewsafrika



C'est Reparti!

30 Nov.
18 Déc.
2022

17^{ème}
Foire
Internationale de
LOME

Foire de toutes les opportunités



THÈME:
COMPÉTITIVITÉ DES BIENS ET SERVICES POUR LA RELANCE ÉCONOMIQUE POST COVID 19




+1000 EXPOSANTS


+300 000 VISITEURS


90 000 M² D'ESPACE



CETEF-LOME
+228 91 20 70 70 / 99 20 70 70
www.cetef.tg



Activité sous strict respect des mesures barrières au Covid 19